

Nouvelle route du littoral - La Possession / Saint-Denis : simple liaison routière ou acte fort d'aménagement du territoire ?

La liaison routière La Possession - Saint-Denis n'est pas une simple affaire de « tuyau » qu'il s'agirait de sécuriser du fait des chutes de pierre.

Depuis l'antiquité les aménageurs savent qu'une route est un lien structurant des activités humaines, voire stratégique et que le choix d'un tracé est d'abord décision politique, donc un acte fort d'aménagement.

Avec la « Route des Tamarins » la Région est en train de démontrer qu'elle a la capacité de conduire un projet de liaison routière à 2x2 voies à une altitude moyenne de 200 m pour s'affranchir des obstacles physiques de la côte ouest sur une longueur de 34 km.

Pourquoi n'en serait-il pas de même sur le tronçon La Possession - Saint-Denis deux fois moins long ? Examinons alors l'itinéraire possible :

- **Côté Possession**, début d'un nouveau tracé du côté de la Ravine à Marquet et création d'une voie d'évitement de la Possession entre l'ancienne Route Nationale n°1 et les pentes. Liaison entre « La Grande Montagne » et « La Corniche » au dessus du « Camp Magloire » avec un ouvrage en viaduc permettant le franchissement des deux « Ravines des Lataniers » et la montée progressive de la voie en altitude,
- Traversée des pentes urbanisées le long de la Route de la Montagne (RD 41) en tunnel ou tranchée couverte à une altitude comprise entre 100 et 150 m d'altitude (pente inférieure à 6%)
- **Alternance de viaducs et de tunnels** permettant les franchissements de ravines et de reliefs, jusqu'à la ravine de la grande Chaloupe traversée par un ouvrage d'art en amont du chemin des anglais
- Voie de raccordement (par les bords de ravine) du village de la grande chaloupe,
- Poursuite d'un tracé en alternance de tunnels et viaducs au dessus de la Pointe du Gouffre à une cote d'environ 200m d'altitude, jusqu'au lieu dit « Moulin Cader »
- création d'un échangeur et de voies de désenclavement des zones de Saint Bernard et de Ruisseau Blanc et de liaison moderne avec le village de la Montagne
- descente sur Saint-Denis **en tunnel sur 3 km** entre la cote 170 environ (Moulin Cader) et la cote 70 (boulevard U2) soit 100 m de dénivelé et une pente comprise entre 3 et 4% (soit une pente très faible).
- **arrivée sur Saint Denis** par le **Boulevard Sud**(*)

Ce nouveau tracé présente **trois avantages** indéniables :

- Permettre à la ville de la Possession de retrouver son accès à la mer comme l'a déjà fait la ville de Sainte-Marie il y a peu de temps,
- Désenclaver le plateau de La Montagne (côté Saint-Denis) la commune étant largement propriétaire du sol dans la zone pour y permettre l'extension de l'urbanisation future dans de bonnes conditions
- Permettre la réalisation d'un chantier totalement indépendant de la route actuelle ce qui facilite sa réalisation et sa programmation dans le temps.

Il est probable qu'une telle solution ne soit pas plus onéreuse que la liaison en bord de mer totalement sécurisée des risques que nous connaissons. Elle apporterait surtout un nouvel intérêt en abordant la question de manière plus globale en terme d'aménagement du côté de La Montagne et de la Possession.

Christian LIMAGNE
Architecte DPLG-Urbaniste
(Saint-Paul)

Note de contribution au débat Public
Comment Mieux se déplacer demain ?
(8 novembre 2004)

(*) un tunnel côté saint Denis qui débiterait à « mi-hauteur » face au pont Vinh-San soit à 70 mètres d'altitude serait bien plus avantageux qu'un autre au bord de mer ou rendant plus difficile ou impossible la montée sur le plateau de la MONTAGNE